

Zeitschrift: PS info : nouvelles de Pro Senectute Suisse
Herausgeber: Pro Senectute Suisse
Band: - (2001)
Heft: 5

Artikel: En route pour Madrid
Autor: Seifert, Kurt / Repond, Jacques
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-789522>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chère lectrice, cher lecteur,

Dans son engagement pour la dignité de la vieillesse et en partenariat étroit avec d'autres institutions, Pro Senectute entreprend en ce moment une analyse de la maltraitance, cette violence «banale», quotidienne, qui affecte en tout cas 5% des personnes âgées dans leur milieu de vie habituel, au sein de leur famille ou dans une institution de prise en charge. (Cf. p. 3-4). Il s'agit d'en savoir plus sur ces phénomènes jusqu'ici tabous, de manière à pouvoir apporter les réponses circonstanciées et adéquates qu'on est en droit d'attendre de nous.



Pierre Aeby

On peut opérer les distinctions suivantes entre les types de mauvais traitements envers les personnes âgées: ceux qui sont réprimés par notre ordre juridique et traités comme tels (par ex. le meurtre), ceux qui, tout en étant réprimés par notre ordre juridique, restent souvent cachés (par ex. la contrainte dans le cercle familial) et, enfin, ceux qui ne sont pas perçus comme actes de maltraitance, parce que notre culture ne les a pas encore tout à fait assimilés comme tels (par ex. un déménagement forcé dans un EMS). Ce sont les deux dernières catégories qui requièrent une intervention prioritaire de notre part. Nous sommes d'ailleurs confortés dans notre démarche notamment par le commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, qui, en octobre dernier, a réuni des experts en la matière, à Neuchâtel, durant trois jours, pour traiter avant tout du droit à l'autodétermination des personnes, quel que soit leur âge.

Pierre Aeby

directeur adjoint, Pro Senectute Suisse

L'air du temps

En route pour Madrid

Les Nations Unies organisent une «Assemblée mondiale sur le vieillissement», à Madrid, en avril 2002. La Suisse s'y prépare activement.

Ce n'est pas un hasard si la première assemblée mondiale de l'ONU en ce début du 21^e siècle porte sur les questions de la vieillesse et du vieillissement. L'espérance de vie croît, en effet, aussi bien dans les nations industrialisées que dans ce qu'il est convenu d'appeler le tiers-monde. L'évolution démographique constitue donc un défi pour les régions pauvres comme pour les sociétés riches. Bien que le degré de préparation de chaque pays varie fortement, depuis un certain temps même ceux qui bénéficient d'un bon système public de prévoyance vieillesse sont régulièrement confrontés à des difficultés de financement.

Cette assemblée mondiale doit être l'occasion de prendre conscience que la «société de longue vie» est en train de devenir une réalité globale. La majorité des personnes âgées vivent, aujourd'hui déjà, dans des pays en développement. La plupart du temps, elles font partie des membres les plus faibles du corps social. Très peu d'entre elles bénéficient de l'assurance d'une rente de vieillesse. Les formes traditionnelles de prévoyance vieillesse disparaissent lorsque la population jeune est drainée vers les agglomérations urbaines à la recherche d'emplois et qu'elle laisse le reste de la famille sur place sans soutien suffisant.

Cette rencontre mondiale va donc mettre l'accent sur les carences économiques que doivent affronter les personnes âgées et sur ce qu'il faut entreprendre pour y remédier. C'est en cela que les sociétés nanties sont interpellées, afin qu'elles intègrent cette question dans leurs politiques de développement.

Les ressources de la société

Mais Madrid ne se bornera pas aux conditions d'existence matérielles de la population âgée, car il s'agira aussi de s'interroger sur le rôle de celle-ci dans nos sociétés. Depuis le milieu des années quatre-vingt-dix, l'ONU parle d'une «société pour toutes les générations», qui serait marquée du principe de la solidarité mutuelle et réciproque. Très récemment, l'«Année internationale des personnes âgées» (1999) a permis de présenter le concept à vaste échelle.

Il appartient aujourd'hui à notre monde de se déterminer sur la question de savoir s'il entend tenir compte des capacités réelles des personnes âgées : de leur faculté éprouvée à surmonter les difficultés de la vie, de leur échelle de valeurs forgée au feu d'une longue expérience faite de réalités quotidiennes multiples, de leur conscience de l'éphémère de bien des choses. Si le sentiment général des peuples devait consister à mépriser une telle richesse de ressources pour l'humanité, en ce sens que le vieillissement serait traité avant tout comme un «problème», il en résulterait des dommages pour toutes les générations.

Des visions et des objectifs

Pour l'instant, s'agissant de la stratégie internationale de cette assemblée qui se tiendra du 8 au 12 avril prochains, on peut se reporter au projet présenté dans le *Rapport*

du Secrétaire général (www.madrid2002-envejecimiento.org/InfSGfr.pdf), qui décrit notamment les objectifs suivants :

- assurer un développement durable dans un monde vieillissant,
- promouvoir la santé et le bien-être des personnes âgées,
- créer un environnement porteur et favorable pour tous les âges.

Les personnes âgées doivent garder la possibilité de participer, à leur convenance, à la vie sociale, économique et politique de leur pays. Elles doivent évidemment jouir des droits y relatifs; c'est pourquoi il convient de combattre toute forme de discrimination due à l'âge. On prévoit de prêter une attention particulière à la condition des femmes âgées, qui très souvent connaissent la misère. Ce rapport met en exergue l'interdépendance des générations et l'importance de la solidarité entre elles.

Il s'agit assurément de déclarations d'intention louables, mais qu'en sortira-t-il vraiment? Sans un changement radical de notre attitude face à la vieillesse et au vieillissement, toute recommandation de l'ONU relève du vœu pieux, comme on a déjà pu le constater à propos de nombreuses recommandations issues de la première «Assemblée mondiale sur le vieillissement» qui s'est tenue en 1982 à Vienne. C'est à chacun de nous qu'il appartiendra de faire en sorte que les idées généreuses du débat international aient vraiment des effets concrets jusque dans nos communes et nos cantons. kas/jr

La Suisse se prépare...

Les personnes intéressées par le sujet sont invitées à participer à un colloque public de préparation qui aura lieu à Berne le 17 janvier prochain. Cette journée présentera le projet de contribution de la Suisse et celui-ci fera l'objet de discussions. Pro Senectute participe activement à ces travaux préparatoires. Pour de plus amples informations, merci de vous adresser au secrétariat romand de Pro Senectute Suisse, rue du Simplon 23, case postale, 1800 Vevey, tél. 021 925 70 10, fax 021 923 50 30, courrier électronique secretariat.romand@sr-pro-senectute.ch